



MERLIMONT

Le grand chantier d'Ecoplage bat son plein

Lire page 18

MERLIMONT

L'opération « réensablement » a commencé avec Ecoplage !

Un important programme de régulation de la couche de sable a commencé sur la plage de Merlimont. Il s'agit de stabiliser et de nourrir la couche de sable fin, qui est l'atout numéro un de la station. L'opération est pilotée par la communauté de communes.

Le chantier est impressionnant et donne l'impression que le centre de la plage est sans dessus dessous. Depuis début mars, et jusque mi-mai, les engins vont mettre en place un long système de drainage, parallèle à la mer et long de 900 m.

La méthode adoptée pour enrayer l'érosion de la plage de Merlimont est développée par la société Ecoplage et consiste à déployer un système de drainage sous la surface de l'estran.

Avouons-le, c'est un peu compliqué à comprendre pour le grand public.



Les drains seront enterrés à 2 m de profondeur.



Carlos dos Santos, responsable de chantier, explique le dispositif.

Le but est de capter les sédiments (le sable) apportés par la mer et de les fixer sur le haut de la plage.

En gros, il s'agit d'évacuer l'eau au cours de la marée et de provoquer l'abaissement artificiel de la nappe phréatique. La cohésion du sable le rend moins volatile et il n'est plus emporté par la marée descendante.

Une « nourrice » et des drains

C'est la société ATV qui réalise les travaux diligentés par Ecoplage. Ces travaux consistent à poser un collecteur d'eau de mer, baptisé « nourrice ». Cette eau de mer s'écoule ensuite vers un autre collecteur qui est aussi un puits de pompage en amont de la plage. C'est une

Le coût est de 1,2 million et devrait bénéficier d'une subvention de 50% du FEDER

énorme buse qui s'enfonce à huit mètres dans le sable. L'eau de mer est ensuite renvoyée vers la nourrice et dirigée vers des drains parallèles au trait de côte. Ces drains sont de différentes longueurs, pour que l'eau s'écoule souterrainement de manière homogène dans le sous-sol de la plage.

A Merlimont, les drains d'évacuation s'étendent sur 450 m de part et d'autre de la « nourrice ».

Les travaux ont été confiés à la société ATP (Atlantic travaux Publics). Antoine Duggan, conducteur de travaux, et Carlos dos Santos, responsable du chantier, supervisent la préparation du terrain et la mise en place du matériel de drainage et



Une réunion de chantier en présence d'Arnaud Ballay, directeur du bureau d'études, Noël Flipo, de la CCM, et Antoine Duggand, conducteur de travaux d'ATP.

de collecte des eaux de mer. L'homme maîtrise parfaitement ce type de chantiers. « Nous avons mis en place le système Ecoplage à Dubaï, à St-Raphaël et plus près d'ici à Quend-Plage ». A Merlimont, tout se déroule comme prévu. « Les travaux ont débuté début mars, et devraient être achevés mi-mai » explique le chef de

chantier, qui travaille avec ses équipes au rythme des marées, car bien entendu, les travaux doivent être réalisés à marée basse.

Le coup de l'opération est de 1,2 million d'euros, supporté par la communauté de communes, mais avec une subvention d'environ 50 % du FEDER.

Pierre LEDUC



En drainant, le sable est moins emporté par le reflux.

Yannick Nannon : un Merlimontois au cœur du chantier

L'entreprise ATP est spécialisée dans la mise en place du système ECO-PLAGE. Elle a débarqué à Merlimont avec ses techniciens, mais elle a recruté un jeune Merlimontois. Yannick Nannon participe depuis un mois à cette belle aventure.

Casque de chantier vissé sur la tête, Yannick Nannon s'active sur la plage de Merlimont. Il a intégré le projet Eco-plage, à travers la société ATP, qui l'a recruté pour renforcer son équipe. Yannick est le seul Merlimontois à avoir été recruté. Il travaille donc depuis un mois au rythme des marées, sur une plage qu'il connaît

parfaitement : celle de sa commune.

Yannick a 25 ans. Il a choisi d'interrompre tôt un parcours scolaire un peu chaotique. « J'ai voulu entrer dans la vie active tôt, car j'avais l'impression de ne pas être fait pour les études » explique-t-il. Après avoir commencé un BEP de comptabilité, vite interrompu, il a enchaîné plusieurs expériences professionnelles, qu'il a alternées avec des formations courtes. Un CAP de pâtissier, un permis poids lourd, un CAP de mécanique bateaux, des formations qu'il a validées en alternance, souvent dans le cadre de contrats d'apprentissage. D'abord pâtissier, il a dû changer de métier pour des



Yannick Nannon est le seul « local » à participer au chantier Eco-Plage. L'entreprise a déjà mené avec succès ce type de chantier à St-Raphaël, Les Sables d'Olonne, Quend et aussi à Dubaï.

problèmes d'allergie. Il a été mécanicien dans les scooters des mers, puis chauffeur dans une entreprise de matériaux. Il a aussi le permis bateau et le diplôme de secouriste.

Candidature spontanée

« Je m'étais inscrit dans une agence d'interim, mais quand j'ai su que ce chantier commençait, je suis allé directement voir le chef de chantier sur la plage. Quelques jours après, il me contactait ». Le jeune Merlimontois est plutôt fier de participer à la mise en place de ce dispositif sur la plage de sa commune. Mais il sait aussi qu'il s'agit d'un CDD, qui se terminera à la fin du chantier, en mai. « Je ne sais pas ce que je ferai ensuite. Mais

le Merlimontois est plutôt optimiste et sait qu'il a aussi des atouts. Courageux et débrouillard, Yannick (qui fut aussi champion de pêche en bord de mer en catégorie jeunes) a une grande faculté d'adaptation il n'est pas de ceux qui restent longtemps inactifs. « En attendant, ce chantier me donne une nouvelle expérience et me permet de participer à la réalisation d'un chantier de A à Z » explique Yannick, enthousiaste.

Son but est bien sûr, comme tous les jeunes, de décrocher un CDI dans un métier qui lui plaît, pour construire un projet de vie dans la durée. Mais la vie, à 25 ans, ne fait que commencer...

P.L.